

LA REPRISE D'ACTIVITÉS ASSOCIATIVES DANS UN CONTEXTE SANITAIRE CONTRAINT



ORGANISATEUR : UNION RÉGIONALE DES ASSOCIATIONS CULTURELLES ET ÉDUCATIVES EN HAUTS-DE-FRANCE

THÈME : LE FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION, LES QUESTIONS DE SOCIÉTÉ (DISCRIMINATION, ENVIRONNEMENT,...)



Initiation



Gratuit



2h



Présentielle

PUBLIC / CONDITIONS D'ACCÈS

Avoir le siège social de son association sur la collectivité proposant la formation

Tout public bénévole, pas de condition particulière d'accès

DESCRIPTIF DE LA FORMATION

Dans un contexte de crise sanitaire, comment continuer son activité associative ? Quels sont les devoirs de l'association ?

DATE(S) DE LA FORMATION

04 novembre 2020

18h00

LIEU DE LA FORMATION

Salle des Fêtes Marmottan, Place Marmottan
62700 Bruay-la-Buissière

POUR S'INSCRIRE



03 20 63 91 79



contact@uracen.org

STRUCTURE FORMATRICE



Union régionale des associations culturelles et éducatives en Hauts-de-France



Voir la présentation de cette structure